

Statistiques Taux de réussite aux examens

du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Assurance de personnes

		ESSAI 1		ESSAIS 2 ET 3	
		Nombre de postulants	Taux de réussite	Nombre de postulants	Taux de réussite
01-101	Appliquer des notions de droit et de lois relatives à l'assurance de personnes et à l'activité de représentant dans la discipline de l'assurance de personnes.	2282	76 %	572	63 %
01-201	Appliquer des notions de fiscalité à la pratique professionnelle - Assurance de personnes.	2233	68 %	810	54 %
01-301	Élaborer un programme d'assurance vie adapté aux besoins d'un client en fonction notamment de l'analyse de sa situation financière et de sa capacité de payer la prime.	2181	85 %	315	62 %
01-302	Élaborer un programme individuel d'assurance invalidité adapté aux besoins d'un client en fonction notamment de l'analyse de sa situation financière et de sa capacité de payer la prime.	2187	77 %	508	63 %
01-308	Élaborer une recommandation de fonds distincts et un programme individuel de produits financiers adaptés aux besoins d'un client.	2182	83 %	378	67 %

Assurance collective

		ESSAI 1		ESSAIS 2 ET 3	
		Nombre de postulants	Taux de Réussite	Nombre de postulants	Taux de Réussite
02-103	Appliquer des notions de droit et de lois relatives à l'assurance collective de personnes et à l'activité de représentant dans la discipline de l'assurance collective de personnes.	176	93 %	9*	89 %
02-106	Appliquer des notions de droit et de lois relatives à l'assurance collective de personnes et à l'activité de représentant dans la discipline de l'assurance collective de personnes - Régimes d'assurance collective.	97	93 %	9*	78 %
02-107	Appliquer des notions de droit et de lois relatives à l'assurance collective de personnes et à l'activité de représentant dans la discipline de l'assurance collective de personnes - Régimes de rentes collectives.	46	98 %	ND	ND
02-203	Appliquer des notions de fiscalité à la pratique professionnelle – Régimes d'assurance collective.	265	72 %	79	63 %
02-204	Appliquer des notions de fiscalité à la pratique professionnelle – Régimes de rentes collectives.	245	83 %	42	57 %
02-306	Élaborer une recommandation d'assurance collective adaptée aux besoins d'un client, d'un organisme ou d'une entreprise.	258	87 %	24*	67 %
02-307	Élaborer une recommandation de rentes collectives adaptée aux besoins d'un client, d'un organisme ou d'une entreprise.	241	90 %	27*	56 %